Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro ERA, veuillez visiter :
bacproera.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

SESSION 2026

UNITÉ U2 : ARTS ET TECHNIQUES, HISTOIRE DE L'ART, DES STYLES ET DES TENDANCES DANS LE DOMAINE DE L'AGENCEMENT

Coefficient : 2 Durée : 2 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Le candidat utilise ses propres instruments d'écriture.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse critique d'une source historique et mise en contexte (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Repères historiques et lecture de données territoriales (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Étude d'une situation civique liée à un équipement culturel (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DES TISSERANDS, ROUBAIX

La médiathèque municipale des Tisserands prépare la requalification de ses espaces d'accueil et de lecture. L'équipe souhaite articuler la compréhension des références historiques, l'analyse des styles et la qualité d'usage d'un équipement culturel contemporain.

À partir des documents du dossier technique, répondez aux questions dans l'ordre. Justifiez vos analyses en vous appuyant sur des éléments précis des documents et en employant un vocabulaire adapté à l'histoire de l'art et de l'agencement. Les trois parties sont notées sur 20 points.

PARTIE 1 : Analyse critique d'une source historique et mise en contexte (9 points)

Modernité, ornement et agencement au début du XXe siècle

Vous étudiez le texte de l'architecte Adolf Loos reproduit dans le document DT 1. L'extrait est présenté en traduction française. Appuyez-vous sur le texte et sur vos connaissances en histoire de l'art et des styles pour répondre aux questions.

1.1 (2 points) Présentez le document DT 1 : identifiez son auteur, sa date, sa nature et le contexte artistique dans lequel il s'inscrit.

1.2 (2 points) Reformulez la thèse défendue dans l'extrait. Relevez un élément du texte qui permet de justifier votre réponse.

1.3 (2 points) Montrez en quoi la position de Loos s'oppose à certains principes de l'Art nouveau. Appuyez votre comparaison sur au moins deux caractéristiques formelles ou décoratives.

1.4 (3 points) Expliquez la portée et les limites de cette source pour comprendre l'évolution des styles et de l'agencement au XXe siècle. Votre réponse distinguera le point de vue de l'auteur de ce que le document permet d'établir sur l'ensemble des pratiques.

PARTIE 2 : Repères historiques et lecture de données territoriales (7 points)

Évolution des références et diversité des pratiques d'agencement

Le document DT 2 présente un relevé statistique établi pour le présent sujet sur 120 espaces d'accueil de lieux culturels répartis dans trois territoires. Les catégories décrivent la référence stylistique dominante identifiée lors du relevé. Elles ne prétendent pas résumer à elles seules la diversité des aménagements.

DT 2 : Références stylistiques dominantes relevées dans des espaces culturels

Territoire	Références historiques ou patrimoniales	Références modernistes	Références contemporaines	Total
Centre ancien	22	10	8	40
Quartier industriel reconverti	12	18	10	40
Pôle urbain récent	6	12	22	40
Total	40	40	40	120

Relevé construit pour le sujet : 120 espaces observés, 40 dans chaque territoire.

2.1 (2 points) À partir du DT 2, comparez les références stylistiques dominantes du centre ancien et du pôle urbain récent. Formulez deux constats chiffrés.

2.2 (2 points) Complétez le document réponse DR 1 en replaçant les repères stylistiques dans un ordre chronologique et en associant à chacun une caractéristique formelle pertinente.

2.3 (3 points) Expliquez comment le contexte d'un territoire peut influencer les choix d'agencement et les références mobilisées. Votre réponse s'appuiera sur deux lignes du DT 2 et donnera un exemple de forme, de matériau ou de traitement spatial cohérent avec ces constats.

PARTIE 3 : Étude d'une situation civique liée à un équipement culturel (4 points)

Accès de tous au service public, égalité d'usage et respect du patrimoine

La médiathèque est un équipement public. Dans le cadre du projet, l'équipe doit rendre l'espace d'accueil accessible à des usagers aux besoins variés tout en conservant des éléments patrimoniaux du bâtiment. Le document DT 3 présente la situation à examiner.

3.1 (1 point) Identifiez le principe civique auquel renvoie l'exigence d'un accès équitable aux services de la médiathèque.

3.2 (1,5 point) Proposez une décision d'agencement qui améliore l'usage de l'accueil par des publics différents sans supprimer les éléments patrimoniaux mentionnés dans le DT 3. Justifiez votre proposition.

3.3 (1,5 point) Expliquez comment la concertation avec les usagers peut contribuer à une décision équilibrée. Indiquez une modalité concrète de consultation et un élément du projet sur lequel elle pourrait porter.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : ADOLF LOOS, « ORNEMENT ET CRIME », 1908

Extrait traduit en français d'un texte de l'architecte Adolf Loos, présenté en conférence en 1908 et publié ultérieurement. La formulation peut varier selon les traductions.

Extrait : « L'évolution de la culture équivaut à l'élimination de l'ornement de l'objet usuel. »

Repère de contexte : au tournant des XIXe et XXe siècles, l'Art nouveau valorise notamment la ligne courbe, les motifs végétaux et l'intégration des arts décoratifs à l'architecture et au mobilier. Au début du XXe siècle, différents courants modernes privilégient davantage la simplification des formes, la lisibilité de la construction et l'adaptation de l'objet à son usage.

DT 2 : RELEVÉ STATISTIQUE DES RÉFÉRENCES STYLISTIQUES DANS DES ESPACES CULTURELS

Les données du tableau sont un jeu de données constitué pour le sujet. Elles portent sur 120 espaces d'accueil, répartis à parts égales entre trois contextes territoriaux. Chaque espace a été classé selon la référence stylistique dominante retenue lors du relevé. Les catégories sont des outils de comparaison et ne signifient pas qu'un espace ne comporte qu'une seule influence.

Répartition des références stylistiques dominantes

Territoire	Références historiques ou patrimoniales	Références modernistes	Références contemporaines	Total
Centre ancien	22	10	8	40
Quartier industriel reconverti	12	18	10	40
Pôle urbain récent	6	12	22	40
Total	40	40	40	120

Effectifs observés par territoire et par catégorie de référence.

DT 3 : SITUATION DE PROJET : ACCUEIL D'UNE MÉDIATHÈQUE PUBLIQUE

Le hall de la médiathèque comporte un sol en granito et deux menuiseries intérieures anciennes que la commune souhaite conserver. Le comptoir actuel est difficile à utiliser pour certaines personnes à mobilité réduite et ne permet pas toujours un échange confortable avec les agents. La commune demande de maintenir un accès lisible aux espaces de lecture, d'améliorer les conditions d'accueil et de tenir compte des avis des usagers. Le projet doit proposer des adaptations d'agencement conciliant ces objectifs.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement le tableau. Pour chaque période, indiquez un repère stylistique pertinent et une caractéristique formelle associée.

Repères chronologiques et caractéristiques de style

Période	Repère stylistique	Caractéristique formelle
Fin du XIXe siècle et début du XXe siècle	.....	.....
Première moitié du XXe siècle	.....	.....
Fin du XXe siècle et début du XXIe siècle	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.